

Déclaration au CSE-E Nouvelle Aquitaine au nom des RIRs

Portée en motion

Pour information l'ensemble des RIR a engagé avec les directions qui les chapotent un processus d'alerte sur les conditions dans lesquelles ils exercent leur métier.

Ce processus a démarré le 14 Mars 2024 et en est, au 13 décembre 2024, à l'émission de très nombreuses fiches RPS. Nous avons eu 14 échanges sur cette période sans qu'aucune amélioration ne soit apparue sur nos conditions de travail, bien au contraire elles continuent toujours de se dégrader. Le processus d'alerte que sont les fiches RPS étant local, les RIRs s'adressent donc ici afin de faire remonter le sujet vers le CSE-E et sa commission Santé Sécurité au travail.

Après que les pilotes QVCT locaux aient reçu l'interdiction de traiter le sujet au bénéfice du national, pour toute réponse à ces fiches ou à nos échanges, nous n'avons reçu que des éléments techniques. Sans jamais avoir reçu de réponse du pilote QVCT national, nous avons reçu un mail de M Ducept nous assurant de l'importance du sujet aux yeux de la direction général. Pour toute réponse il nous est donc proposé d'intervenir dans des groupes de travail sur la cible technique, la GEPP et le groupe de travail complémentaire sur les modalités d'interaction. Ces groupes de travail ou la parité RIR /DSI devaient être respectée ont depuis été renommés sans consultation et l'équilibre RIR/DSI a disparu. Que devons-nous en penser ? Au mieux on y verra de la négligence ou de l'étourderie.

Là où le sujet principal de notre démarche n'est autre que le malaise, le mal être, et la perte de sens que vivent les RIRs vis-à-vis des deux directions dont ils dépendent et dont les priorités sont souvent opposées, les RIRs sont aujourd'hui écartelés entre des directions régionales qui connaissent les contraintes des RIRS et le binôme à la manoeuvre dénoncée au mois de décembre au CSE-E du siège et à la tête de la DSI. Ce binôme toxique prouve sans cesse son ignorance des contraintes et des réalités de nos centres. Malgré l'alerte portée à ce sujet dans nos derniers écrits auprès de M Ducept, nos échanges sont sur ce sujet des lettres mortes. En réponse à notre malaise on nous propose des réunions chronophages et jamais ne se pose la question du temps que cela va nous prendre et des moyens à mettre en œuvre pour le compenser. Car oui préparer et assister à une réunion en présentiel « là où ce sera le plus simple pour tous » va prendre un temps certain, quand les participants sont basés partout en France et que les RIRS n'ont pas tous un TMR pour les suppléer

Quand l'un d'entre nous fait état de notre mal être dans ses échanges avec la DSI, on lui répond de « rester factuel ». Ce mal être est un fait, nous l'avons remonté.

Donc pour le moment le résultat de nos alertes est donc de ne plus faire état de notre mal être dans nos échanges avec la DSI et de nous voir rajouter des tâches en plus de nos missions, sans aucune solution vis-à-vis du temps que cela prendra.

En plus de cela, une des évolutions notables vis à vis de nos demandes, y compris salariales, a été de rajouter deux managers au-dessus de l'équipe existante malgré le fait que l'ensemble des participants de la réunion en présentiel au siège (octobre 2024) s'y

soit unanimement opposé, en dénonçant l'inutilité. Le coût de ces nominations aurait largement pu répondre à nos demandes d'évolution salariale.

Cette situation doit évoluer, nous demandons que ce sujet soit suivi par la CSSCT et partagé avec les élus.

L'ensemble des RIRs de France

Résultat des votes :

Favorable : 13